

Les Rutènes

Les Rutènes

Du peuple à la cité

De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain

150 a.C. – 100 p.C.

COLLOQUE DE RODEZ ET MILLAU (AVEYRON),

LES 15, 16 ET 17 NOVEMBRE 2007

Sous la direction de

Philippe Gruat, Jean-Marie Paillet, Daniel Schaad

Aquitania

Supplément 25

Bordeaux

Sommaire

Avant-propos	13
--------------	----

Introduction

Les Rutènes, du peuple à la cité	17
PHILIPPE GRUAT, JEAN-MARIE PAILLER, DANIEL SCHAAD	

Les cadres de l'enquête

Carte de la cité des Rutènes à l'époque d'Auguste	23
DANIEL SCHAAD	

Le cadre géologique et morphologique du territoire des Rutènes	33
RENÉ MIGNON	

Histoire de la recherche sur les Rutènes	51
GUYLÈNE MALIGE	

Approches historique, linguistique et toponymique du territoire rutène	73
JEAN DELMAS	

Les Rutènes par les mots et par les textes	89
JEAN-MARIE PAILLER avec la collaboration d'ALAIN VERNHET	

Les archers rutènes	103
GUILLAUME RENOUX	

Problèmes de territoire, de l'époque de l'indépendance à la réorganisation augustéenne

Du littoral méditerranéen aux contreforts du Massif central, géohistoire de territoires gaulois	113
DOMINIQUE GARCIA	

Les Rutènes de la fin de l'âge du Fer : études d'histoire et d'archéologie entre Celtique et Méditerranée	123
PHILIPPE GRUAT ET LIONEL IZAC-IMBERT, avec la collaboration de LAETITIA CURE, MATTHEW LOUGHTON, JEAN PUJOL (†) ET GUILLAUME VERRIER	

Les Rutènes et la <i>Provincia</i>	179
MICHEL CHRISTOL	

Les Rutènes dans l'Aquitaine d'Auguste	195
JEAN-PIERRE BOST	

Production et échanges

Étapes et conséquences de l'exploitation minière et métallurgique. Monnaies gauloises, monnaies romaines. Le cas Zmaragdus JEAN-MARIE PAILLER	209
Extraction et métallurgie de l'étain en Viadène (Nord-Aveyron) PHILIPPE ABRAHAM	229
Argent rutène et entrepreneurs romains aux confins de la Transalpine BERNARD LÉCHELON	245
La Maladrerie à Villefranche-de Rouergue (Aveyron) : un exemple de dépôt en milieu minier rutène JEAN-GABRIEL MORASZ ET CORINNE SANCHEZ	281
Émission et circulation monétaires chez les Rutènes avant Auguste MICHEL FEUGÈRE ET MICHEL PY	297
Monnaies et circulation monétaire dans la cité de <i>Segodunum</i> au I ^{er} siècle p. C. VINCENT GENEVIÈVE	313
Quelques remarques à propos des voies de communication rutènes PIERRE PISANI	333
Chronologie, nature et intensité de l'approvisionnement céramique de Javols- <i>Anderitum</i> auprès des officines de La Graufesenque sous le Haut-Empire EMMANUEL MAROT	355
Les premières productions gallo-romaines des grands centres arvernes et rutènes : diffusion et évolution de la vaisselle de table gauloise (seconde moitié du I ^{er} siècle a.C. - début du I ^{er} siècle p.C.) JÉRÔME TRESCARTE	383
L'organisation et la réussite d'un commerce à grande échelle : les sigillées de <i>Condatomagos</i> et autres ressources du territoire rutène MARTINE GENIN	423
La poix des Gabales et des Rutènes. Une matière première vitale pour la viticulture de Narbonnaise centrale durant le Haut-Empire STÉPHANE MAUNÉ ET ALAIN TRINTIGNAC	431
Les meulières protohistoriques et antiques de La Marèze (Saint-Martin-Laguépie et Le-Riols, Tarn) : matières premières, modalités d'exploitation et de façonnage, diffusion de la production CHRISTIAN SERVELLE ET ÉMILIE THOMAS	461

Cultes et sanctuaires

Cultes et sanctuaires des Rutènes à l'époque romaine	477
WILLIAM VAN ANDRINGA	
Sanctuaires et religions des Rutènes à l'époque romaine : un état des lieux	483
JEAN-LUC SCHENCK-DAVID	
Les figurines en terre cuite chez les Rutènes d'Aveyron	535
SANDRINE TALVAS	
<i>Condatomagos ad confluentem</i>	549
DANIEL SCHAAD	
Un prêtre du culte impérial à <i>Segodunum</i> sous le règne d'Auguste : règle ou exception ?	559
ROBERT SABLAYROLLES	
Un buste en marbre de Marc Aurèle trouvé à Rodez et le buste de Caligula en céramique sigillée de La Graufesenque	573
JEAN-CHARLES BALTU	

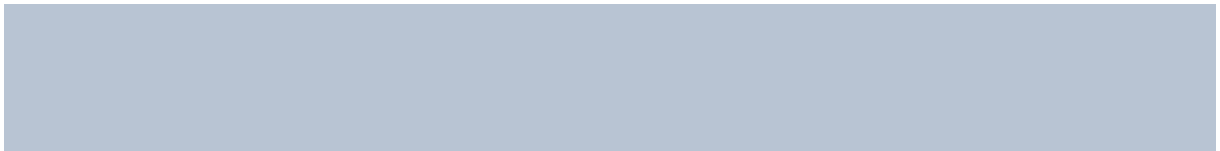
Les agglomérations

Entre faits archéologiques et concepts, la recherche sur les agglomérations protohistoriques et gallo-romaines	589
PHILIPPE LEVEAU	
<i>Segodunum - Civitas Rutenorum</i>	603
DANIEL SCHAAD, LUCIEN DAUSSE	
Les campagnes rutènes sous le Haut-Empire : la question des agglomérations secondaires	637
PIERRE PISANI	

Conclusion

Conclusion	685
PHILIPPE GRUAT, JEAN-MARIE PAILLER, DANIEL SCHAAD	

Les agglomérations



Entre faits archéologiques et concepts, la recherche sur les agglomérations protohistoriques et gallo-romaines

Philippe Leveau

La question des agglomérations dans l'espace des cités a pris ces dernières années une importance croissante en relation avec le développement des activités archéologiques de terrain (fouilles et prospections) et avec le renouvellement des connaissances qu'elles ont entraîné comme en témoignent à la fois la place qui lui est reconnue dans les colloques¹ et de récentes synthèses illustrant les apports de l'archéologie préventive². Toutes ces dernières témoignent de l'actualité de la question. Lors du colloque de Martigues consacré aux *Territoires celtiques*, Ph. Gruat et L. Izac-Imbert en avaient dressé un bilan dans une communication où ils proposaient une restitution du territoire des Rutènes à partir de son "maillage territorial" par des "oppida et agglomérations ouvertes"³. Le présent colloque propose l'élargissement de ce bilan à la période gallo-romaine dans une perspective que mettait en évidence le sous-titre de leur communication, celle d'une vision dynamique du territoire qui tente de dépasser les clivages existant entre les différentes périodes chronologiques, plus spécialement entre protohistoire et période romaine. C'était déjà la voie proposée par Chr. Goudineau dans le volume de l'*Histoire de la France*

urbaine, consacré à la ville antique⁴. Le vocabulaire a changé ; de nouveaux concepts sont apparus.

Un bref mais nécessaire état de la question me permettra de mettre en évidence et de discuter leur application aux données archéologiques par les archéologues et les historiens pour cerner un phénomène auquel la programmation de l'archéologie accorde une position centrale, l'avènement du "fait urbain". Cela nous amènera à nous intéresser particulièrement à trois thèmes : d'abord la reconnaissance de l'"urbanité" d'une agglomération à partir de sa structure (enceinte, voirie, organisation en îlots) ainsi que de ses monuments avec en corollaire une définition de la "ruralité", ensuite la répartition des fonctions (résidentielles, politiques et économiques) et sur le territoire des cités ; enfin la relation que les données matérielles qui permettent de caractériser une agglomération et les données économiques qui définissent sa place sur le territoire entretiennent avec le concept de "centralité". Ce concept permet de reconnaître une agglomération comme principale ou secondaire. Il joue un rôle essentiel pour reconnaître une agglomération comme un lieu de valorisation, qualité qui est reconnue comme la plus importante pour définir la ville, quelle que soit la culture envisagée, soit ici celtique ou romaine.

1. Aupert *et al.* 1996 ; Bellet *et al.* 1999 ; Bouet et Tassaux 2005 ; Monteil 2007.

2. Monteil et Tranno 2004, 133 et 2008, 58-59.

3. Gruat et Izac-Imbert 2002.

4. Goudineau 1980, 67.

LA QUESTION DU VOCABULAIRE : QUELS MOTS POUR DÉSIGNER QUELLE AGGLOMÉRATION ?

Les débats autour de la terminologie permettent de rendre compte des difficultés que l'on rencontre pour unifier les approches du passage de la proto-histoire à la période romaine, du territoire celtique à celui de la cité gallo-romaine, de l'oppidum au chef-lieu de cité. Forte est la tentation d'utiliser les mots des auteurs latins qui ont vécu cette période de transition et qualifié ces agglomérations. Mais cela ne va pas sans difficulté. Ainsi si un consensus autorise l'utilisation du mot oppidum pour parler d'une agglomération fortifiée gauloise de hauteur, – alors qu'il a aussi en latin des significations institutionnelles –, les protohistoriens n'emploient pas vicus pour désigner une agglomération protohistorique ouverte de plaine, bien qu'en latin, ce mot paraisse désigner une telle réalité. Dans un colloque que les romanisants reconnaissent comme le premier où, en France, la question ait été posée, E. Wightmann exprimait les réticences des protohistoriens à l'égard d'un terme relevant d'une terminologie latine spécifique qui n'était pas nécessairement adaptée aux réalités du monde indigène⁵. Mais d'autres considèrent que les difficultés qu'elles traduisent n'en interdisent pourtant pas l'emploi, car on ne voit pas de raison de refuser à César la qualité d'observateur des réalités gauloises⁶. De leur côté, des historiens des institutions municipales romaines et des épigraphistes se sont élevés avec véhémence contre l'utilisation de ce terme vicus pour désigner les agglomérations secondaires romaines, car cet usage lui ferait perdre une spécificité institutionnelle qui en constitue à leur sens la caractéristique exclusive⁷.

Ce débat sur les mots met en évidence une difficulté d'ordre rationnel que D. Garcia a rappelée dans l'introduction d'un ouvrage où la question de l'urbanisation de la Celtique méditerranéenne

occupe une place essentielle : "ce n'est certainement pas l'analyse du corpus de textes anciens faisant référence aux agglomérations des Gaulois du Midi qui aidera à saisir la hiérarchie des formes d'habitat. Inversement ce n'est pas la typologie matérielle des sites protohistoriques qui permettra de préciser les différents mots grecs et latins qui ont pu les désigner"⁸. L'énoncé de cette aporie lui sert à justifier la solution qu'il propose au problème de la reconnaissance de l'existence d'une ville protohistorique que Chr. Goudineau avait posé dans le premier tome de *l'Histoire de la France urbaine*⁹ : analyser la logique opératoire de l'urbanisation. Nous verrons que cette solution ne diffère pas fondamentalement de celle qui est proposée pour l'étude des agglomérations gallo-romaines.

Cela appelle une première remarque pratique dont l'objectif est de simplifier le débat. Ne s'agit-il pas dans une large mesure d'un conflit de compétence entre protohistoriens et historiens, archéologues et épigraphistes ? C'est du moins ce que donne à penser la leçon méthodologique que M. Dondin-Payre administre à des archéologues égarés par de mauvais conseillers¹⁰. Comment distinguer les vrais et les faux problèmes¹¹ ? Vicus et "agglomération secondaire" ne sont-ils pas des mots différents pour désigner une même entité ? Il faut donner un nom aux choses et chaque discipline se crée à cet effet un vocabulaire, un jargon. Le terme oppidum entre, avec bien d'autres, dans une terminologie empruntée au latin pour désigner des entités que l'on cherche à cerner, qui ont en commun d'avoir existé de quelque manière dans l'Antiquité, mais dont la nature précise nous échappe. Il est de fait que les sources écrites permettent difficilement de le définir avec précision. Son contenu a manifestement connu des évolutions importantes le conduisant à désigner des réalités différentes : la diversité des sens de villa en est la meilleure illustration. Dans cet esprit,

5. Wightmann 1976, 60.

6. Fichtl 2000, 141.

7. Dondin-Payre 2007.

8. Garcia 2004, 7.

9. Goudineau 1980, 228.

10. Dondin-Payre 2007.

11. Tarpin à paraître.

pour contourner la difficulté, une solution simple consiste à écrire ces mots, – vicus comme oppidum dans le cas présent – en caractères droits lorsqu’il s’agit du terme utilisé pour désigner une structure matérielle ou sociale et à réserver les italiques de *vicus* et son pluriel latin, *vici*, aux cas où il se réfère explicitement à un texte. Ainsi, on dispose d’un terme pour désigner l’habitat groupé qui a existé durant la période romaine, en Gaule comme dans le reste de l’Empire. Cette position d’attente peut permettre de répondre aux difficultés suscitées par les autres termes qui viennent à l’esprit : “hameau”, “bourg et bourgade” ou “village” dont l’utilisation gêne les médiévistes qui rappellent que le village sous sa forme classique (habitat, église et cimetière) n’apparaît en Occident qu’au Moyen Âge¹².

L’AVÈNEMENT DE LA PROBLÉMATIQUE DU “FAIT URBAIN”

La question du vicus a pris une importance particulière dans les années 1980 à la suite de l’apparition de la problématique des agglomérations secondaires romaines. Cette dénomination avait bénéficié d’une reconnaissance officielle dans la programmation de l’archéologie par le CSRA avec le programme H. 12 intitulé “Fonction et typologie des agglomérations secondaires gallo-romaines”. Ses rédacteurs, dont Chr. Goudineau avait coordonné la réflexion, n’en donnaient pas de définitions précises, mais les évoquaient, comme je l’ai fait plus haut, en énumérant des “*vici, pagi* et prétendus *conciliabula, des fora* ruraux, ...” qu’ils distinguaient des agglomérations parentes de type religieux et de celles dont “la fonction dépend essentiellement de leur position sur une voie de communication”¹³.

À ce moment, la distinction entre une archéologie préhistorique et historique subsistait. Mais leur unification s’annonçait à travers l’énoncé des objectifs de la programmation. Chr. Goudineau

et J. Guilaine en énuméraient cinq parmi lesquels j’en relève deux qui me paraissent essentiels pour la question envisagée : “développer l’archéologie spatiale” et “développer l’archéologie rurale”¹⁴. Pour les questions qui nous occupent, la réalisation de deux des objectifs visés, le développement d’une archéologie spatiale et celui d’une archéologie rurale conduisaient à déplacer des centres d’intérêt de la ville vers les campagnes et à accorder l’intérêt principal au “monde rural”. Cette expression traduit une difficulté sur laquelle il faut insister en anticipant sur la seconde partie de l’exposé. Elle sert à désigner un espace qui ne justifie cette dénomination que parce qu’à un moment y sont précisément apparues ces villes dont il va être question. Elle nous met au cœur d’une difficulté conceptuelle dont le pendant est la désignation d’un espace quasi urbain comme “non-ville”. Dans l’histoire de l’habitat, la différenciation entre urbain et rural est intervenue au terme d’un processus évolutif aux origines duquel se trouve le choix de construire sa maison à côté d’une autre, sans que nécessairement cela implique un changement dans son mode de vie. Cela explique que certaines agglomérations restent uniquement rurales, tandis que d’autres évoluent à des degrés divers vers la ville. C’est dans cet esprit que Fr. Audouze et O. Buchsenschutz avaient rédigé un ouvrage où ils suivaient dans une histoire des campagnes de l’Europe celtique les débuts d’une hiérarchisation de l’habitat qui devait conduire à une première urbanisation¹⁵.

En 1997, la nouvelle programmation marquait une préférence pour la problématique séparant urbain et rural. Le programme 19 fusionnait le programme H 12 avec celui qui portait sur la ville “en excluant les agglomérations proprement rurales et [en] intégrant les agglomérations ‘proto-urbaines’ de l’âge du Fer, en raison de leur rôle dans les origines et les premiers développements des villes”¹⁶. Son

12. La recherche archéologique 1997, 376.

13. La recherche 1985-1989, 193.

14. *Ibid* 1990, 50-51.

15. Audouze et Buchsenschutz 1989.

16. La recherche archéologique 1997, 369.

intitulé, le “fait urbain”, reprenait l’expression utilisée en 1990 par P.-A. Février dans un exposé introductif au colloque d’*Aquitania* pour présenter les “Approches récentes du fait urbain dans les Gaules”¹⁷. Il développait une problématique qui se situe dans la continuité du chapitre de l’Histoire de la France urbaine où Chr. Goudineau, P.-A. Février lui-même et M. Fixot envisageaient la ville romaine dans une évolution historique la reliant à un passé préromain et annonçant un devenir médiéval¹⁸. L’intitulé de ce programme témoignait en effet de l’émergence de ce qui, dans la longue durée, constitue un objectif essentiel de la recherche : un phénomène urbain auquel la romanisation a sans doute donné une impulsion décisive, mais qui ne se réduit pas à elle. Mais la nouvelle programmation divisait ce que la précédente avait tenté de réunir. Le programme 20 appelait l’attention sur les relations entre habitat aggloméré d’époque romaine et habitat aggloméré d’époque médiévale et sur l’habitat groupé paysan. Comme le soulignait M. Reddé, qui joua un rôle important dans cette évolution, “en privilégiant l’étude de la durée longue et celle des réseaux urbains, on était moins sensible à ces ruptures apparentes que constituent les actes de naissance ‘officiels’, l’archéologie des villes antiques tend, chaque jour davantage, à emprunter ses modes de pensée et ses concepts à la géographie moderne”¹⁹.

Pour l’époque gallo-romaine, la disparition d’un programme distinguant les agglomérations secondaires répondait aux vœux d’historiens et de littéraires qui voient dans le qualificatif “secondaire” un doublon de “petit”. Il satisfaisait également des archéologues qui souhaitaient placer leurs travaux en dehors du débat sur la hiérarchisation juridique de l’habitat, ce qui était le cas en Languedoc-Roussillon, où l’abandon de l’adjectif secondaire permettait de prendre en compte des agglomérations chefs-lieux de taille modeste. Cependant le bilan 1995-1999 du

Conseil national de la recherche archéologique qui continue à la distinguer des chefs-lieux de cités²⁰ montre que la notion est restée usuelle. Ce maintien est autre chose qu’une forme de conservatisme. En effet, contrairement à ce que soutiennent les adversaires de ce concept, il s’explique par des motifs scientifiques et non pas opportunistes.

CLASSIFICATION ET TYPOLOGIE DES AGGLOMÉRATIONS : DES OBJECTIFS DIFFÉRENTS

L’élaboration d’une typologie commune des agglomérations – condition qui paraît nécessaire à la résolution de l’aporie qui nous a servi de point de départ –, n’ayant pas reçu de solution consensuelle, il convient de rappeler rapidement celles qui ont été proposées.

En 1990, à l’occasion du colloque *Aquitania*, M. Mangin et Fr. Tassaux ont proposé une typologie des agglomérations secondaires romaines qui constitue une première réponse à la question formulée par le programme H12²¹. Elle se fondait sur les travaux qu’ils avaient conduits l’un sur l’Aquitaine, l’autre sur la Franche-Comté et la Bourgogne avec J.-P. Jacob et sur la documentation collectée pour un Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies²². C’est elle qui avait servi de base de discussion lors du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche sur les *Agglomérations secondaires en Gaule Belgique, dans les Germanies et l’Occident romain*²³. Elle comprenait cinq types que je rappelle ici pour mémoire²⁴. Une première catégorie (type I) réunit des “villes”, de deux niveaux, les vraies villes, moyennes et petites, et les “agglomérations semi-urbaines” ou plutôt “semi-agricoles” – ce qui correspond mieux à leur activité économique et peut permettre de les distinguer des agglomérations routières. Dans leur type II, ils

17. Février 1992.

18. Goudineau *et al.* 1980.

19. Reddé 2003.

20. La Recherche 2002, 43-45.

21. Mangin et Tassaux 1992.

22. Tassaux 1994.

23. Petit et Mangin, Actes 1994.

24. Mangin et Tassaux 1990.

rangent des bourgs et bourgades définis comme des agglomérations d'où sont absents les monuments caractérisant la ville. Ce type comportait deux faciès : les agglomérations à activités productives dominantes, souvent liées à la circulation ; les bourgs et bourgades aux activités diversifiées. Un type III réunit les agglomérations aux fonctions religieuses prédominantes (sanctuaires, complexes religieux sans habitat, stations thermales), particulièrement importantes en Aquitaine romaine. Un type IV est constitué par les stations routières sans activités agricoles ou artisanales de production ni habitat étendu. Un type V était distingué pour mémoire, l'agglomération rurale ou village agricole ; le terme de "hameau" le qualifierait probablement mieux.

Par la suite, cette typologie a été précisée. P. Garmy lui reprochait de "dissimuler une réalité extraordinairement multiforme dans une perspective mécaniste et purement descriptive"²⁵. La difficulté principale a été parfaitement explicitée par M. Mangin. Dans l'intervention qui clôt la discussion de Bliesbruck, il exprime le souhait "que l'on choisisse des critères précis pour dissocier les agglomérations rurales des 'bourgades' et des petites villes" et que les spécialistes de la campagne intègrent les "villages de paysans" à leur problématique²⁶. En 2001, dans l'*Atlas du Berry antique*, Fr. Dumasy a vérifié la pertinence de cette remarque lorsqu'elle a tenté de l'utiliser "pour réfléchir sur l'organisation spatiale de la cité" et appréhender la hiérarchie du réseau urbain des Bituriges²⁷. M. Mangin identifiait ainsi parfaitement deux différences de point de vue correspondant à une césure entre monde urbain et monde rural, celle dont nous verrons que rend compte le débat sur la "non-ville" (cf. infra).

Une seconde critique est venue du groupe de recherche (Programme Collectif Régional) animé par J.-L. Fiches sur "Les agglomérations secondaires

en Languedoc-Roussillon" dont l' "enquête se proposait de fournir le dossier d'un certain nombre d'agglomérations d'époque romaine dans une région administrative moderne, recouvrant des circonscriptions diverses dans l'Antiquité et susceptibles d'offrir des faciès ou des répartitions différentes". L'adjectif 'secondaire' apparaissait réducteur car il masquait "une large variété de formes et de fonctions, depuis le hameau rural jusqu'à la petite ville"²⁸. L'expression "agglomération gallo-romaine" était jugée plus appropriée. À cette occasion, Cl. Raynaud avait proposé une classification des 71 agglomérations gallo-romaines du Languedoc comportant deux étapes. Une première prenait en compte leur taille : au-dessus de 20 ha, 15 à 20 ha, 10 à 12 ha, 5 à 9 ha, autour de 3 ha. Une seconde combinait 5 critères (localisation, superficie, durée d'occupation, distance au chef-lieu paroissial, présence ou absence d'une église) pour aboutir à une typo-chronologie les répartissant en cinq autres groupes : les agglomérations d'origine préromaine désertées avant la fin de l'Antiquité, les agglomérations d'origine préromaine occupées jusqu'au Moyen Âge, les agglomérations d'origine gallo-romaine désertées avant la fin de l'Antiquité, les agglomérations du Haut Empire occupées jusqu'au Moyen Âge, les agglomérations de l'Antiquité tardive²⁹. C'est dans le même esprit mais sans référence à la typologie des agglomérations secondaires gallo-romaines, qu'à peu près au même moment Ph. Gruat et L. Izac-Imbert ont proposé une typologie des agglomérations rutènes. Fondée sur un corpus de 300 sites situés dans une vaste zone englobant les départements de l'Aveyron et du Tarn et les zones limitrophes, elle distinguait deux catégories de site correspondant à quatre types : des sites majeurs, *oppida* de type continental et "agglomérations ouvertes" ; des sites d'importance moindre (quelques hectares), habitats ouverts et habitats fortifiés de hauteur³⁰.

25. Petit et Mangin 1994, 286.

26. Petit et Mangin 1994, 294.

27. Dumasy 2001, 81.

28. Fiches 2002, 19.

29. Raynaud 2002, 41.

30. Gruat et Izac-Imbert 2004.

En fait, les classifications taxonomiques proposées aussi bien pour la période protohistorique que pour les périodes historiques répondent chacune à des objectifs différents. Ainsi, les classes distinguées par Cl. Raynaud sont fondées sur des critères objectifs, comme la taille et la chronologie. Mais, en accordant aux fonctions une place qu'elle ne prend pas en compte, la typologie des agglomérations secondaires répond au moins partiellement à la question posée par l'intitulé du programme H. 12. C'est pourquoi, même discutée et critiquée, elle reste une référence incontournable. Par exemple, une recherche sur le *vicus d'Aquae* (Aix-les-Bains) met en évidence l'importance d'une fonction thermale retenue par M. Mangin et Fr. Tassaux pour critère des agglomérations du type III³¹.

DE LA DESCRIPTION À LA COMPRÉHENSION : L'APPORT DE QUELQUES CONCEPTS COMMUNS OU LA MODERNITÉ DE THUCYDIDE

Dans le débat dont nous venons de faire état, M. Tarpin objectait que "le classement des habitats par typologies matérielles appartient épistémologiquement à notre époque et non à l'Antiquité et que ces typologies ne refléteront jamais la perception des Anciens"³². Cette objection est contestable. En effet, la classification est une méthode que nous avons héritée des anciens. L'utilité des classifications modernes pour comprendre la conception que les anciens avaient de la ville même est parfaitement éclairé par le passage de Thucydide que M. Tarpin utilise pour mettre les archéologues en garde contre des interprétations tentantes des vestiges d'agglomérations. "Ainsi", écrivait Thucydide, "à supposer que Sparte soit dévastée et que seuls subsistent les sanctuaires et les fondations de ses édifices, les générations qui viendraient dans un lointain futur douteraient fort, je pense, que sa puissance réelle eût été à la hauteur de son prestigieux souvenir. Et pourtant les

deux cinquièmes du Péloponnèse sont directement soumis à son autorité et son hégémonie s'exerce sur l'ensemble de la péninsule, ainsi qu'au dehors sur un grand nombre de cités alliées. Néanmoins, parce qu'il n'y a pas d'agglomération centrale, parce que les sanctuaires et les monuments sont modestes, parce que les Lacédémoniens vivent disséminés en bourgades, on pourrait croire que Sparte n'était qu'une puissance de second ordre. Qu'Athènes en revanche vienne à subir le même sort, le spectacle qu'offrirait les vestiges de cette ville ferait croire que sa puissance était double de ce qu'elle est en réalité"³³.

Ce texte doit être remis dans son contexte. Roussel a traduit le grec *Xunoikistheisès poleòs* par "agglomération centrale", expression qu'Aristote utilise dans *La Politique*, I (1253a) pour décrire l'association de plusieurs villages (*kômai*) pour former un État complet. Ici le terme est pris plutôt au sens matériel pour décrire le processus qui avait autrefois permis à Thésée de réunir les bourgades de l'Attique. Les commentateurs s'accordent à penser que ce passage renvoie à la critique de la place qu'Hérodote accorde aux *erga* et à l'opposition entre *opsis* (apparence) et *dunamis* (puissance). Athènes et Sparte répondent aux deux caractéristiques essentielles définissant la ville, le groupement autonome des citoyens et l'exercice des fonctions politico-religieuses. Mais, à Athènes, elles trouvent leur expression monumentale dans les édifices représentatifs des institutions politiques de la cité grecque³⁴. Sparte renvoie à un autre modèle, la ville avant les synoecismes, dont on rapprochera la ville celte protohistorique. Ce paradoxe que Thucydide percevait parfaitement recouvre les éléments dont les urbanistes modernes se servent dans leurs typologies. En rapportant Athènes et Sparte à deux types, Thucydide anticipait les concepts de la géographie³⁵, de l'anthropologie culturelle et de

31. Leveau 2007.

32. Tarpin 2002, 2.

33. Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, 1,1,10.

34. Martin 1956, 31.

35. Pumain *et al.* 1989.

la psychologie cognitive³⁶ que les archéologues et une majorité d'historiens de la ville utilisent pour interpréter les données archéologiques.

En 1932, dans *The disappearing city*, F.L. Wright ne citait pas *La Guerre du Péloponnèse*, pas plus que les urbanistes et les architectes qui, dans la première moitié du XX^e siècle, réfléchissaient sur les villes-territoires et des sociétés néo-rurales n'avaient probablement lu Thucydide. Néanmoins, les outils conceptuels communs qu'ils élaboraient en soulignent la modernité. Confrontés à l'apparition et au développement des nébuleuses urbaines à partir de l'entre-deux-guerres, géographes et aménageurs avaient proposé de ne pas limiter la notion de ville au seul noyau densément bâti, "l'agglomération morphologique", mais de l'étendre à la zone parcourue autour d'un centre par les habitants entre leur domicile et leur lieu de travail. C'est ainsi qu'un géographe, O. Pliez, peut écrire paradoxalement qu' "en un sens, le Sahara est aussi une 'ville' pleinement intégrée aux dynamiques du monde actuel"³⁷. Les guillemets qui distinguent le mot ville en soulignent l'usage paradoxal. Il n'en est pas moins vrai que l'auteur peut montrer comment dans un espace où la colonisation avait ruiné les villes étapes qui vivaient du commerce transsaharien, la mondialisation liée à la rente pétrolière engendre un nouveau réseau urbain qui réactive le réseau fezzanais devenu un point de passage entre Afrique subsaharienne et Méditerranée et suscitant la naissance de "bourgades de quelques milliers d'habitants chacune formant réseau le long des axes"³⁸.

Une réflexion conceptuelle et une démarche analogue ont été utilisées par les protohistoriens pour remettre en question les schémas trop simples qui faisaient de la ville une invention méditerranéenne introduite dans le monde celtique à la suite de son intégration à un espace contrôlé

par Rome³⁹. Dans cette perspective, la ville est définie par sa position nodale dans un système social, autant par des données matérielles – celles que l'archéologie met au jour – que comme lieu de valorisation d'un groupe vivant sur un territoire, au plan local et régional et dans les trois domaines culture, économique et politique.

C'est sous ces trois angles que j'essaierai de montrer l'apport de ces approches à nos disciplines.

L' "URBANITÉ" SANS LA "VILLE" ?

Les urbanistes des années 1930 s'étaient rendu compte que l'urbain ne qualifie pas seulement la ville et qu'il recouvrait ce que désignent dans notre vocabulaire les mots "banlieue", "bourgs" et "faubourgs". La prise de conscience de la non-conformité de modèles urbains aux représentations culturelles dont ils disposaient les avait conduits à élaborer le concept de "non-ville". La même démarche explique que pour décrire une situation qui est celle des peuples avant la municipalisation ou au début la période impériale, des historiens et des archéologues des sociétés classiques de l'Antiquité aient utilisé le même concept⁴⁰. Celui-ci permet de rendre compte de "sites intermédiaires dont les fonctions, derrière un habillage d'apparence urbaine, ne sont plus celles de la ville romaine traditionnelle"⁴¹. À la non-ville romaine correspond la définition de la société celtique comme une "société complexe sans ville" par O. Buchsenschutz qui reconnaît pourtant dans "les *oppida* celtiques un phénomène original d'urbanisation"⁴². Ces contradictions au niveau du vocabulaire correspondent à un moment de la réflexion archéologique qui a élaboré une expression analogue, celle de "non-site". Confronté à des sociétés où la vie urbaine n'est pas conforme au modèle culturel auquel il est accoutumé, l'archéologue hésite à reconnaître un

36. Brun 2002.

37. Pliez 2003, 174.

38. Verdeuil 2003.

39. Brun 2002.

40. Gonzalez Roman 1997, 26-32 ; Cracco-Ruggini 1989, 214-225.

41. Gros 1998, 21.

42. Buchsenschutz 1999 et 2000.

caractère urbain à des espaces où il retrouve une dissociation de l'habitat et une pluralité de centres (polycentralité) qui caractérisent l'espace rural. Au plan conceptuel, ces hésitations sont justifiées par les réflexions des philosophes sur le non-lieu, le jeu de mot de Michel Foucault sur u-topie dans *Les mots et les choses* ou encore l'exploitation du concept de chōra (*khōra*) par J. Derrida.

Plutôt que de rechercher une définition de la ville celtique dans la conformité à un modèle urbanistique emprunté à la ville gréco-romaine, les protohistoriens se sont attachés à saisir le processus d'évolution interne de la société nord alpine dans un cas, d'une Celtique méridionale dans un autre⁴³. Les éléments matériels que sont à divers degrés une enceinte, des sanctuaires, des îlots d'habitation structurés par une trame viaire et de densité variable correspondraient à une conception de l'espace urbain qui diffère des formes "traditionnelles d'un urbanisme organisé à partir des espaces publics – religieux et/ou politiques – habituellement situés soit au centre historique ou géographique de la cité, soit en un lieu à la topographie remarquable". Cette différence par rapport à la ville romaine renvoie à des représentations différentes de l'urbain. Les psychologues ont montré que les représentations cognitives de cet espace étaient construites à partir des pratiques diversifiées. Dans cette perspective, on ne demandera évidemment pas à des Gaulois de l'époque de La Tène d'avoir la même représentation de l'urbain que les Athéniens et les Romains et on ne cherchera pas à retrouver dans leurs villes ce qui permettait au II^e siècle de notre ère à Pausanias de décerner cette qualité aux villes de Grèce. D'ailleurs, même chez ces derniers, l'urbain ne s'oppose donc pas nécessairement au rural. Les Romains reconnaissent l'existence d'un mode de vie urbain, l'*urbanitas*, composante principale de la vie civilisée (*humanitas*) qui l'oppose à la vie sauvage (*feritas*)⁴⁴. Il pouvait être pratiqué à la campagne dans les *villae* et il explique l'existence, hors de contexte

urbain, de monuments répondant à des besoins de cohésion sociale qu'ordinairement on associe à la ville. En Gaule, ce fait est à l'origine du débat sur les *conciliabula*.

AGGLOMÉRATION SECONDAIRE ET VICUS DANS L'ÉCONOMIE DE LA GAULE

C'est sans doute dans le domaine économique que l'apport d'une réflexion sur les agglomérations secondaires permet le mieux de saisir les enjeux du débat sur le passage de la ville celtique à la ville romaine. Dans la construction historiographique à laquelle Chr. Goudineau avait recouru dans la partie de l'*Histoire de la France urbaine* consacrée aux "villes de la paix romaine", le concept de "ville de consommation" rendait compte de la spécificité de la ville romaine. Envisageant les fonctions économiques de la ville gallo-romaine, il considérait qu'elles étaient en nombre limité : "La collecte des denrées exportables, peut-être la transformation et le conditionnement de quelques-unes d'entre elles". La production d'objets manufacturés restait très faible. Et il en concluait : "Nul doute, le concept de 'ville de consommation' ne souffre aucune contestation"⁴⁵.

Que l'on soit d'accord ou non – ce qui reste mon cas⁴⁶ –, avec ce modèle conçu dans la perspective d'une opposition de la ville et de la campagne, le concept de la ville romaine "ville de consommation" en faisait essentiellement un lieu de valorisation politique : les notables y expriment leur puissance par le luxe de leurs demeures et par le financement des monuments. Devenue le fondement de la "vie civique", la célébration du pouvoir de Rome y occupait la place essentielle. Les fonctions de production se répartissaient à l'extérieur entre la villa pour la fonction agricole et le vicus pour l'essentiel de la production artisanale. Dans les provinces de l'Occident et plus particulièrement en

43. Garcia 2004.

44. Gros 2005, 209-210.

45. Goudineau 1980, 380.

46. Leveau 1983.

Gaule et en Germanie, ces vicus auraient accueilli une classe moyenne de paysans, propriétaires ou colons, et d'artisans acceptant la standardisation de la production céramique que leur proposaient des commerçants. Cette population d'hommes libres constituerait l'assise du développement économique régional. L'innovation y aurait en effet rencontré un cadre plus favorable qu'en Italie, où l'afflux massif d'esclaves et la persistance du mode de production esclavagiste l'auraient stérilisée⁴⁷.

Ainsi, dans une optique, celle du partage des fonctions dans le territoire, dont il n'y a pas lieu de discuter ici, la fonction politique est refusée aux autres agglomérations du territoire. Celles-ci sont le lieu d'autres formes de valorisation. Dans cette perspective se dessine une filiation entre les fonctions économiques des agglomérations secondaires gallo-romaines et celles des oppidums de Gaule intérieure où les recherches actuelles permettent de les identifier⁴⁸. La situation est différente en Gaule méridionale où, pour l'heure, la place réelle de l'artisanat dans les activités économiques des agglomérations n'a pas encore été reconnue, parce qu'elle était réellement faible, mais peut-être aussi parce que la recherche ne s'est pas donné les moyens de la reconnaître⁴⁹.

LA "CENTRALITÉ" ET L'APPROCHE DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

Dans le système politique romain, la subordination des agglomérations d'une cité à l'une d'entre elles, le chef-lieu, est le principe qui est à l'origine de la notion d'agglomérations secondaires. Elle accompagne la municipalisation entendue comme "l'établissement de formes d'organisation civique, semblables à celles qui existaient à pareille époque dans l'Italie romaine, à l'initiative des autorités ou avec leur acquiescement"⁵⁰. Il n'y a

pas lieu de s'attarder sur ce fait en lui-même qui est une évidence pour la période envisagée. Elle l'est en revanche moins pour la protohistoire. En effet si la notion de chef-lieu contrôlant des villes secondaires est bien la forme administrative de la "centralité" – propriété fondamentale des villes car directement liée au processus d'agrégation de l'habitat dans un espace géographique –, cette organisation hiérarchique immatérielle peut difficilement être établie avec certitude en dehors des périodes sur lesquelles on dispose de sources écrites, ce qui est le cas pour la période préromaine. Dans un raisonnement fondé sur les seules données archéologiques, l'archéologue doit s'appuyer sur des données matérielles permettant de définir des territoires où s'approvisionnent les occupants d'un site (le "territoire vivrier") et où ils envoient leurs produits, et de mettre en évidence la position du site dans un réseau viaire. Cela explique le recours à la théorie des lieux centraux dont les géographes, les urbanistes et les aménageurs font un large usage. Cette théorie est à l'origine de constructions graphiques visualisant les aires d'influence et les hiérarchies urbaines, dont la plus connue est celle où W. Christaller applique le principe de la concurrence entre les villes assurant la desserte et l'encadrement d'un territoire.

Ce bref rappel a pour objectif de souligner la nouveauté que présente la période romaine. À cette époque, la certitude de la compétence d'un magistrat municipal sur un espace défini comme celui où elle s'exerce, – le *territorium*, un "territoire administratif"⁵¹ –, peut asseoir l'analyse du territoire. Pour les périodes où l'on ne dispose pas de sources administratives et juridiques, le lien de dépendance est établi par les données matérielles qui définissent les territoires. Mais ces territoires ne sont pas des territoires administrés. L'approvisionnement d'un centre en produits alimentaires, en matières premières et en objets manufacturés, la diffusion de ses productions, la circulation de ses habitants dans son territoire permettent de définir des

47. Whittaker 1990.

48. Fichtl 2000, 91-103.

49. Garcia 204, 133.

50. Christol 1999, 1.

51. Leveau 1995.

aires d'influence ou d'attraction qui coïncident exceptionnellement et au mieux à un moment de leur histoire avec un territoire politique. Une grande partie de la réflexion des aménageurs consiste dans la recherche de solutions aux conflits entre les différentes "centralités". C'est dans la France actuelle l'une des raisons de la remise en question des départements et de l'émergence de la notion de pays.

Les modèles territoriaux dont une majorité d'historiens et de nombreux archéologues récusent encore l'intérêt ont simplement pour fonction de visualiser les différentes formes de "centralité". La confrontation de la réalité à un modèle rationnel permet d'appréhender les conflits entre "territorialités". Appliqués aux sociétés antiques, ils permettent d'en préciser l'ancrage territorial, d'établir le rôle économique ou stratégique des oppidums, mais n'apportent que des indices pour en définir l'organisation politique et administrative interne. Ainsi, comme le rappelle St. Fichtl⁵², si la subordination d'oppidums secondaires à un oppidum central assimilable à une capitale peut être établie avec une quasi-certitude pour les Éduens, les Bituriges et les Séquanes, "cette organisation ne peut pas pour autant être généralisée à l'ensemble du domaine celtique". Dans le cas des Ségusiaves dont il emprunte l'exemple à M. Vaginay et V. Guichard⁵³, si les données archéologiques permettent d'appréhender la transition de la protohistoire à l'époque romaine dans la structuration économique du territoire, rien ne permet d'anticiper le rôle de chef-lieu que Feurs, *Forum Segusiavorum*, était appelé à jouer. Ces considérations sont importantes pour comprendre un problème historique, les origines de l'idée selon laquelle, durant la protohistoire, le territoire primerait sur l'agglomération, alors qu'au contraire le territoire d'une cité gallo-romaine est celui d'une agglomération chef-lieu. Rien n'empêche à priori de rechercher un degré supérieur de "centralité" attri-

buant à une agglomération du territoire la fonction de lieu central pour l'ensemble du territoire. Mais reste à prouver qu'une telle agglomération existe bien. La reconnaissance de différentes "territorialités" qui ne s'emboîtent pas nécessairement explique la position de D. Garcia pour la Gaule méridionale. Les données archéologiques permettent de reconnaître une hiérarchie dans les agglomérations protohistoriques qui montrent l'accession d'agglomérations agropastorales au statut de ville-marché (emporion) et pour certaines de ces dernières à celui de centres urbains régionaux. Mais ce statut ne permet pas de passer au politique ni d'en faire des chefs-lieux de cité à la romaine.

CONCLUSION

Les réflexions qui viennent d'être présentées avaient pour objectif de justifier ce qui était annoncé en introduction : la reconnaissance de la ville comme un lieu de valorisation politique, économique et sociale. Ce rôle qui peut être appréhendé à partir des données archéologiques sur un site et dans un territoire existe dans toutes les cultures et à fortiori en Gaule aux époques préromaine et romaine. Par opposition à l'"urbanité" qu'il définit, la "ruralité" caractérise des sites où se juxtaposent les habitations des paysans et dont la "centralité" réduite à la desserte des champs est définie par les travaux agricoles saisonniers. On ne les opposera pas terme à terme, car ils s'insèrent dans une dynamique, celle que les travaux des protohistoriens ont mise en évidence. Dans cette dynamique, l'irruption d'un autre modèle de ville importé par Rome en Gaule a pu fait douter de l'"urbanité" des agglomérations celtiques.

C'est en ce sens que ces réflexions peuvent éclairer le problème que proposait l'intitulé du colloque, le passage des Rutènes "du peuple à la cité, de l'indépendance à l'installation dans le cadre romain". Le parti pris historiographique qui a été le mien avait pour objectif de proposer un traitement de la documentation fournie par

52. Fichtl 2000, 121.

53. Fichtl 2000, 145.

l'archéologie et par les sources écrites, qui ne les oppose pas systématiquement mais en évalue l'apport spécifique aux questions qui se posent. Parmi ces questions, certaines peuvent être considérées comme mauvaises, non pas parce qu'elles ne se posent pas, mais parce que, par nature, la documentation disponible ne permet pas d'y répondre. C'est en particulier le cas de l'extension précise du territoire rutène. Les seules sources qui permettraient de l'établir sont les sources écrites. Dans ce domaine, les dires de César ne peuvent être ni infirmés ni confirmés par l'archéologie. Celle-ci permet des modélisations territoriales qui ne nous renseignent pas sur les territoires politiques, mais sur des espaces définis par des faciès archéologiques. C'est dans ce cadre que les agglomérations jouent leur rôle. Mais pour comprendre celui qu'elles jouent dans le territoire, il faut prendre ses distances par rapport à nos représentations de la ville qui valorisent le modèle de la ville gréco-romaine. C'est là qu'interviennent les recherches suscitées par la crise des centres urbains traditionnels. De ce fait, je ne considère pas comme recevable l'objection qui consiste à dire que les typologies modernes ne nous aident pas à comprendre celles des anciens.

Parmi les vraies questions qui se posent – c'est-à-dire celles auxquelles l'archéologie devrait répondre –, il y a celle qui justifie le déplacement du colloque dans une agglomération secondaire à laquelle la présence d'ateliers de production céramique a conféré un renom supérieur à celui de l'agglomération chef-lieu. Si l'on doit suivre la thèse qui explique le déplacement des centres de production de céramique de l'Italie dans les Gaules par la présence d'une main d'œuvre d'artisans libres, le développement d'une agglomération dont l'importance reposait sur l'artisanat n'a-t-il pas un précédent dans l'agglomération protohistorique ? C'est une question à laquelle pourra répondre la poursuite des recherches exposées dans le volume qu'a dirigé D. Schaad.

Bibliographie

- Audouze, Fr. et O. Buchsenschutz (1989) : *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*, Paris, Hachette.
- Aupert, P., M. Fincker et Fr. Tassaux (1998) : "Agglomérations secondaires de l'Aquitaine atlantique", in : Gros dir., 49-53.
- Bellet, M.-E., Chr. Cribellier, A. Ferdière et S. Krausz (1999) : *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre*, Tours, Feracl/Archéa (Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 17).
- Bouet, A. et Fr. Tassaux (2005) : "Les agglomérations secondaires à l'époque julio-claudienne", in : Sillières, P., dir., *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne. Organisation et exploitation des espaces provinciaux*, IV^e colloque Aquitania (Saintes 2003), Bordeaux, 267-283 (*Aquitania*, Supplément 13).
- Brun, P. (2002) : "Territoire et agglomérations chez les *Suessiones*", in : Garcia & Verdin dir. 306-314.
- Buchsenschutz, O. (1999) : "Caractère spécifique de l'habitat celtique : une architecture sans pierre, une société complexe sans ville", in : Braemer F., S. Cleuziou, A. Condart : *Habitat et Sociétés. XIX^{es} rencontres d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Antibes, APDCA, 353-361.
- (2000) : "Les oppida celtiques, un phénomène original d'urbanisation", in : Guichard V., S. Sievers, O. H. Urban, dir., *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer : opérateurs et hypothèses pour la France*, Lons-le-Saulnier, 247-258.
- Christol, M. (1999) : "La municipalisation de la Gaule Narbonnaise", in : Dondin-Payre M. et M.-Th. Raep-saet-Charlier : *Cités, municipes, colonies*, Paris, 1-27.
- Craco Rugini, L. (1989) : "La città imperiale", in : Gabba E. et A. Schiavone, dir., *Storia di Roma. 4. Caratteri e morfologie*, Turin, 201-266.
- Demoule, J.-P., dir. (2004) : *La France archéologique. Vingt ans d'aménagements et de découvertes*, Paris.
- Dondin-Payre, M. (2007) : "Les composantes des cités dans les Trois Gaules : subdivisions et agglomérations du territoire. Problématique et méthodologie", in : Hanoune R., dir., *Les villes romaines du Nord de la Gaule, Revue du Nord*, 10, Hors série, Collection Art et Archéologie, 397-404.
- Dumasy, Fr. (2001) : "Les agglomérations à l'époque romaine", in : Batardy, Chr., O. Buchsenschutz, Fr. Dumasy dir. : *Le Berry antique, milieu, hommes, espaces. Atlas 2000*, Tours, 21^e Supplément à la *RAC*, 81-83.
- Février, P.-A. (1992) : "Approches récentes du fait urbain dans les Gaules", in : *Villes et agglomérations*, 177-190.
- Février, P.-A., M. Fixot, Chr. Goudineau et V. Kruta (1980) : *Histoire de la France urbaine. 1. La ville antique des origines au IX^e siècle*, Paris.
- Fiches, J.-L., dir. (2002) : *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon. Projet collectif de recherche (1993-1999)*, 2 vol., UMR 154 Lattes, (Monographies d'archéologie méditerranéenne 13 et 14).
- Fichtl, St. (2000) : *La ville celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Paris.
- Garcia, D. (2004) : *La celtique méditerranéenne. Habitat et sociétés en Languedoc et en Provence VIII^e-II^e siècles av. J.-C.*, Paris.
- Garcia, D. et Fr. Verdin, dirs. (2002) : *Territoires celtiques. Espaces et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Paris.
- González Román, C. (1997) : *Roma y la urbanización de Occidente*, Madrid, 26-32.
- Goudineau, Chr. (1980) : "Les villes de la paix romaine", in : Février *et al.*, 233-390.
- Goudineau, Chr., P.-A. Février et M. Fixot (1980) : "Le réseau urbain", in : Février *et al.*, 71-137.
- Gros, P. (1998) : "Villes et "non-villes" : les ambiguïtés de la hiérarchie juridique et de l'aménagement urbain", in : Gros dir., 11-25.
- (2005) : "La ville comme symbole. Le modèle central et ses limites", in : Inglebert dir., 155-232.

Gros, P. dir. (1998) : *Villes et campagnes en Gaule romaine*, 120^e Congr. Nat. Soc. Hist. Scient., Aix en Provence, 1995, Archéologie, Paris, CTHS.

Gruat, Ph. et L. Izac-Imbert (2002) : "Le territoire des Rutènes : fonctionnement et dynamiques territoriales aux deux derniers siècles avant notre ère", in : Garcia & Verdin dirs., 66-87.

Hornblower, S. (1991) : *A commentary on Thucydide*, 1, Oxford.

Inglebert H., dir. (2005) : *Histoire de la civilisation romaine*, Paris.

La recherche archéologique en France 1985-1989, Paris, Ministère de la Culture, 1990.

La recherche archéologique en France (1997). Bilan 1990-1994 et programmation du Conseil national de la recherche archéologique. Paris, Maisons des Sciences de l'Homme.

La recherche archéologique en France (2002). Bilan 1995-1999 du Conseil national de la recherche archéologique. Paris, Errance (Les Nouvelles de l'Archéologie ; 88).

Leveau, Ph. (1983) : "La ville antique, 'ville de consommation' ? (Parasitisme social et économie antique)", *Études rurales*, 89-90-91, 275-289.

————— (1993) : "*Territorium urbis*. Le territoire de la cité romaine et ses divisions : du vocabulaire aux réalités administratives", *Revue des Études antiques*, 95, 3-4 : 459-471.

————— (2007) : "Aix-les-Bains et son temple tombeau : ruralité et urbanité d'un vicus allobroge", *Gallia*, 64, 279-287.

————— (à paraître) : "Viculus, 'agglomération secondaire'. Des mots différents pour une même entité ?" in : Cribellier C. dir., *Agglomérations secondaire antiques en Région Centre*. Table Ronde du Projet Collectif de Recherches. Orléans, 18-19 novembre 2004, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*.

Mangin, M. et J.-P. Petit (1994) : "Introductions aux Actes", in : Petit & Mangin, dir., 7-15.

Mangin, M. et Fr. Tassaux (1992) : "Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine", in : *Villes et agglomérations*, 461-496.

Martin, R. (1956) : *L'urbanisme dans la Grèce antique*, Paris.

Monteil, M. (2007) : "Les agglomérations secondaires gallo-romaines de Bretagne et des Pays de la Loire : un programme collectif de recherche", *Armorica. Études sur l'Ouest de la Gaule romaine*, 1, Brest.

Monteil, M. et L. Trannoy (2004) : "Le temps des villes et des campagnes", in : Demoule dir., 128-144.

————— (2008) : *La France gallo-romaine*, INRAP, La découverte.

Petit, J.-P. et M. Mangin dirs. (1994) : *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris.

Petit, J.-P. et M. Mangin, dir. (1994) : *Les agglomérations secondaires : la Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*, Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim [et] Bitche (Moselle), 21, 22, 23 et 24 octobre 1992, Paris.

Pliez, O., (2003) : *Villes du Sahara : urbanisation et urbanité dans le Fezzan libyen*, Paris, CNRS éditions (Espaces et Milieux).

Pumain, D., L. Sanders et T. Saint-Julien (1989) : *Villes et auto-organisation*, Paris, Économica.

Raynaud, C. (2002) : "De la conquête romaine au Moyen Âge", in : Fiches dir., 39-54.

Reddé, M. (2003) : "Avant-Propos", in : Reddé M., dir., *La naissance de la ville dans l'Antiquité*, Paris, De Boccard, 7-8.

Schaad, D., dir. (2007) : *La Graufesenque (Millau, Aveyron)*, I. Condatomagos. *Une agglomération de confluent en territoire rutène II^e s. a.C. – III^e s. p.C.* Éditions de la Fédération *Aquitania*, coll. Études d'archéologie urbaine, Bordeaux (2^e éd. 2008).

Tarpin, M. (1999) : "*Oppida vi capta, vici incensi ... Les mots latins de la ville*", *Latomus*, 58, 2, 279-297.

————— (2002) : *Vici et pagi dans l'Occident romain*, Rome – Paris, Coll. EFR, 299.

Tarpin, M. (à paraître) : "Vici et agglomérations secondaires : quelques faux problèmes", in : Cribellier Chr., dir. : *Actes du colloque d'Orléans sur les agglomérations secondaires*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*.

Tassaux, Fr. (1994) : "Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine : morphologie et réseaux", in : Petit & Mangin dirs., 197-214

——— (à paraître) : "Agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine : territoire et hiérarchie".

Verdeil, E. (2003) : "Villes et urbanismes du Sahara", *Géocarrefour*, 78/4 [en ligne], mis en ligne le 07 mars 2008. URL : <http://geocarrefour.revues.org/index452.html>.

Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule. Histoire et Archéologie (1992) : Actes du deuxième colloque *Aquitania*, Bordeaux, 1990, *Aquitania*, Supplément 6.

Whittaker, Ch. R. (1990) : "The consumer city revisited : the *vicus* and the city", *Journal of Roman Archaeology* 3, 110-117.

Wightmann, E. (1976) : "Le *vicus* dans le contexte de l'administration et de la société gallo-romaine : quelques réflexions", in : *Le vicus gallo-romain*. Actes du colloque de Paris, juin 1975, Limoges, 59-64 (*Caesarodunum*, 11).